

# Recherche de profils – Appel à candidatures

## Médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) F/H – Médecin non spécialisé F/H – SESSAD Handicap Moteur

### Description du poste

#### Cadre général

Nature du contrat de travail :	CDI
Temps de travail (ETP) :	0.30 ETP
Etablissement d'affectation :	SESSAD HM
Lieu(x) de travail :	Carcassonne
Date de début de contrat :	Au plus tard le 01/06/2022
Convention collective :	CCN 51
Coefficient de rémunération :	937

#### Principales missions

Sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice du SESSAD Handicap Moteur, le médecin spécialiste (F/H) en MPR ou le médecin non spécialisé (F/H) aura pour principales missions :

- D'assurer la coordination médicale avec les CH, CHU, centres de rééducation, médecins généralistes ... ;
- D'assurer les visites médicales (d'entrée et annuelles, les consultations médicales, les rendez-vous d'admissibilité et de pré-admission) ;
- De gérer les dossiers médicaux
- De rédiger les divers certificats médicaux et prescriptions (MDPH, appareillages, prestataires libéraux, etc.) ;
- De participer aux réunions d'équipe pluridisciplinaire, CODIR, COPIL et autres si nécessaire.

#### Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

Le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile Handicap Moteur Départemental – SESSAD HM – aide des enfants et adolescents dans le cadre des dispositifs de droit commun (crèche, école, entreprise...). Les équipes interviennent sur tout le Département de l'Aude sur des déficiences motrices.

L'agrément actuel du service est de 22 places.

Le médecin spécialiste (F/H) en MPR ou le médecin non spécialisé (F/H) réalise sa mission dans le cadre d'un SESSAD spécialisée dans l'accompagnement du handicap moteur avec ou sans troubles associés.

Les interventions se font dans les lieux de vie et d'accueil de l'enfant.

## Profil recherché

### Qualification

- Doctorat de médecine, DES ou qualification en médecine physique et de réadaptation ou médecine générale - **REQUIS**

### Expérience

- 5 ans d'expérience en centre de rééducation, service de neuro pédiatrie, ou médecin libérale spécialiste en MPR - **EXIGÉE**

### Compétences complémentaires

- Permis B - **REQUIS**
- Utilisation des outils informatiques - **REQUIS**
- Connaissance du handicap moteur
- Spécialisation dans le domaine pédiatrique
- Connaissance de la législation du secteur médico-social et des enjeux des politiques de santé publique
- Capacités rédactionnelles, relationnelles, d'écoute et d'échanges avec les familles, l'équipe et les partenaires
- Capacités d'adaptation aux situations, aux personnes, aux environnements
- Travail en équipe, en réseau et partenariat
- Appréhender les évolutions de secteur médico-social et les enjeux des politiques de santé publique
- Adapter sa pratique professionnelle en fonction de l'évolution du secteur

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement :  OUI  NON

## Renseignements complémentaires

### Candidature à adresser à :

APAJH Aude – Siège social  
135 rue Pierre Pavanetto  
Z.A. de Cucurlis  
11000 CARCASSONNE  
[service.rh@apajh11.fr](mailto:service.rh@apajh11.fr)

Date limite de dépôt de candidatures : Vendredi 30 Septembre 2021

Attachée à la diversité et à **la mixité**, l'APAJH Aude reconnaît tous les talents et étudie, à compétences égales, toutes candidatures dont celles de personnes en situation de handicap et/ou issues de Quartiers Politiques de la Ville (Carcassonne, Lézignan, Limoux, Narbonne).

Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, sont prioritaires, pour occuper ce poste, les salariés à temps complet (qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel) et les salariés à temps partiel dont les horaires sont inférieurs à celui du poste proposé.